

Image not found or type unknown



Annulation contrat de vente fait avec une agence

Par **lilouvinc86**, le **01/03/2013** à **16:19**

bonjour, je souhaite vendre ma maison et faire appeler par une agence immobilière. j'aimerais savoir si toutefois je change d'avis et que je veux annuler le contrat, car je ne souhaite plus la vendre, l'agence va-t-elle me faire payer quelque chose? merci de votre aide[smile17]